

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité-Dignité-Travail



55<sup>E</sup>ME SESSION DE LA COMMISSION SUR LE STATUT DE LA FEMME

New York 22 Février au 4 Mars 2011

**ALLOCUTION DE LA DELEGUE DE LA PCA**

*Mademoiselle Félicie Rosemondé RUMOGORA*

*Expert en Genre et Développement*

*Chef de Service de la Protection de la*

*Protection des Groupes*

*Vulnérables au Ministère des Affaires Sociales, de*

*La Solidarité Nationale et de la Famille*



Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres, Chefs de délégations,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Honorables Délégués,

Distingués Invités,

Le Gouvernement et le peuple centrafricains par ma voix, tiennent à exprimer leur profonde gratitude pour le rôle des femmes et des filles dans le développement de la République Centrafricaine et adhèrent entièrement au thème de cette année, à savoir : « Accès des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, aux sciences et à la technologie », y compris pour la promotion de l'accès des femmes à un travail décent.

Je me fais un honneur de féliciter Madame Michelle BACHELET pour sa nomination en tant que Secrétaire Générale des Nations Unies et Directrice Exécutive de l'Agence des Nations Unies pour l'égalité des sexes.

La République Centrafricaine soutient les femmes, parce que confiante que les efforts déployés dans le sens de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ne seront ni vains ni sans effets, mais des actes concrets qui seront posés, étant donné que les besoins prioritaires et spécifiques des femmes et des filles seront pris en compte par la communauté internationale et que des réponses adéquates y seront apportées.

Monsieur le Président,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Le développement durable et harmonieux est un processus à long terme où les hommes et les femmes doivent être satisfaits par le bien-être et l'accès plus large à l'éducation, à la formation, à l'emploi, à la science et à la technologie pour toutes les parties prenantes d'une société.

En Avril 2000, le Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Jakarta a souligné le besoin urgent de garantir une éducation aux filles et aux jeunes femmes, comme l'un des éléments clés visant l'élimination de la pauvreté.

C'est dire que l'accès à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie ne peuvent qu'apporter le développement d'une nation.

En effet, l'éducation pour tous et une formation adéquate ont le pouvoir d'améliorer le niveau de vie des individus et des communautés, notamment ceux qui sont les plus vulnérables.

Par conséquent, la parité homme et femme doit être maintenue et renforcée pour l'atteinte des objectifs de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes et des OMD.

La République Centrafricaine défend l'accès des femmes et des filles à un emploi décent, un facteur incontournable pour la consolidation de la paix.

Malheureusement, mon pays évolue dans un contexte où les rapports de domination et les inégalités entre hommes et femmes sont prédominants.

Le système éducatif en général et l'enseignement en particulier souffrent d'une forte préoccupation du Gouvernement.

En effet, les indicateurs révèlent une persistance dans les inégalités entre garçons et filles d'une année en année. Seulement 43% de filles sont inscrites à la première année du Fondamental 1.

Dans l'enseignement supérieur, les filles sont trois à quatre fois moins nombreuses que les garçons et seulement 2% de filles terminent leur cycle en médecine.

73% des élèves du secondaire ont subi des violences sexuelles au sein de l'établissement et sur le chemin de l'école, en particulier dans les zones rurales et défavorisées.

Sur le plan économique, les femmes et les filles sont confrontées à un nombre limité d'opportunités qui les prédestinent pour le secteur informel.

Sur le plan social et culturel, les us et coutumes les empêchent d'avoir la même information sur leurs droits et les opportunités liées à l'accès à des emplois décent et à des décisions surtout à des postes électifs.

La faiblesse du secteur privé a un environnement économique défavorable aux affaires, restreint la création d'emplois pour les femmes et les filles frappées ainsi de plein fouet par le chômage.

Le manque de structures d'encadrement et d'un système cohérent de crédit dans le secteur agricole, le taux élevé d'analphabétisme, le faible niveau d'instruction, de formation freinent les possibilités d'emploi. Les femmes et les filles formées, l'inadéquation formation-emploi limite leur accès au marché du travail.

Faire à ce jour, le Gouvernement a tenu des efforts considérables en intégrant la dimension genre dans les instruments normatifs nationaux, ainsi que les programmes :

- Adoption d'un travail itinérant de la femme en 1997, révisé récemment ;

- Adoption en Décembre 2004 d'une nouvelle Constitution qui réaffirme l'égalité de Genre et qui met le genre au premier plan pour les femmes ;

- Adoption en 2005 d'un Document de Politique Nationale sur l'équité et l'égalité quant à l'accès à l'information, à l'emploi et à la profession ;

- Intégration de la dimension Genre dans le Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté ;

- Création des centres communautaires populaires en zone rurale avec l'appui financier de l'UNICEF ;

- Mise en place d'un Comité de l'Égalité de Genre et de Réduction de la pauvreté, chargé de la élaboration de stratégies dans les programmes en matière de Genre sous la houlette du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille ;

- Implémentation des Politiques Nationales Genre dans la quasi-totalité des ministères, à l'effet de s'assurer de la prise en compte effective des principes d'équité et d'égalité dans les programmes et projets ;

- Adoption en 2005 d'un Plan National de luttant de tous les jours pour l'amélioration de la santé de la reproduction des femmes et l'autre sur la protection des femmes et des enfants contre les violences sexuelles notamment les violences basées sur le Genre ;

- Mise en place d'un Plan National pour promouvoir l'enrôlement et le maintien des filles à l'école à travers :

• La suppression des frais d'écologie pour les filles,

• La mise en place de programmes innovateurs avec l'appui du PAM,

• L'octroi de bourses pour les étudiantes ayant choisi les filières scientifiques,

• Le Gouvernement s'emploie à sensibiliser les communautés sur la violence sexuelle et la lutte contre les violences, en partenariat avec les ONG.

Monsieur le Président.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Un dialogue permanent doit instaurer dans nos États entre tous les acteurs, afin de réaliser l'objectif des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La République Centrafricaine tient à réaffirmer son engagement à mettre en œuvre la CEDEF, la Plate

Forme d'Équité et de Développement. Nous devons conjuguer nos efforts pour lutter contre l'écart social.

Je vous remercie pour votre aimable attention.